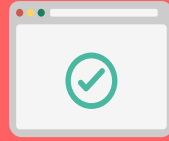


UN GUIDE UTILE

Comprendre votre assurance d'étudiant étranger

INGLETM
INTERNATIONAL

Pionnier de l'assurance
internationale depuis 1946



Restrictions

Certaines restrictions s'appliquent à votre assurance d'étudiant étranger et varient en fonction de chaque régime. Ces restrictions sont énoncées dans l'ensemble de la police. Lisez toujours votre police en entier ou appelez l'assistance en cas d'urgence pour obtenir de plus amples détails. Voici les restrictions courantes :

- 1.** Délai de 48 heures pour appeler l'assistance en cas d'urgence après un événement médical important.
- 2.** Réception des documents de réclamation dans les 365 jours suivant la date d'un traitement médical.
- 3.** Montant maximal pour certains avantages comme un traitement dentaire d'urgence.
- 4.** Traitements médicaux dans votre pays d'origine sont exclus, à moins que vous ne vous y trouviez en raison d'un voyage organisé par l'établissement d'enseignement.
- 5.** Couverture maximale de 30 jours par voyage aux É.-U.

Exclusions

Les exclusions sont des services médicaux qui ne sont pas couverts par votre assurance d'étudiant étranger et varient en fonction de chaque régime. Ces exclusions seront énumérées dans la section Exclusions de votre police. Lisez toujours votre police en entier ou appelez l'assistance en cas d'urgence pour obtenir de plus amples détails. Votre régime ne comprendra pas ce qui suit :

- 1.** Les conditions préexistantes qui ne sont pas stables 90 jours avant l'entrée en vigueur de la police.
- 2.** Les médicaments contre l'acné, les contraceptifs ou les médicaments de prescription non urgente.
- 3.** Les médicaments n'exigeant pas de prescription, comme les remèdes contre le rhume et la grippe.
- 4.** Les soins liés à une maladie chronique ou un problème de santé continu.
- 5.** Les soins dentaires de routine.

Ingle International est là pour vous aider.

Lire tout le libellé de votre police d'assurance d'étudiant étranger peut paraître très compliqué. Ne vous inquiétez pas ! Utilisez le présent guide pour comprendre comment fonctionne votre assurance, y compris les renseignements concernant l'admissibilité, la couverture, les exclusions et les restrictions.

Admissibilité

Pour recevoir la couverture d'assurance d'étudiant étranger, vous devez satisfaire à une liste d'exigences. Cette liste est entièrement expliquée dans la section Admissibilité de votre police. Pour être admissible, vous devez être :

- 1.** Un non canadien inscrit dans un établissement d'enseignement et assister régulièrement à des cours au Canada.*
- 2.** Âgé(e) de plus de 15 jours et de moins de 65 ans.
- 3.** L'épouse, l'enfant, le tuteur légal, le professeur, ou l'accompagnateur non canadien vivant avec l'étudiant étranger assuré.

*Conseil : Si votre établissement d'enseignement gère votre assurance pour vous, cela signifie que votre assurance sera valide uniquement pendant que vous êtes un étudiant à cet établissement. Si vous quittez votre établissement d'enseignement et que vous avez besoin d'un nouveau régime, visitez le site studyinsured.com.

Couverture

L'assurance d'étudiant étranger est conçue pour couvrir les maladies ou les blessures inattendues. Lisez toujours votre police en entier ou appelez l'assistance en cas d'urgence pour obtenir de plus amples détails.

- 1.** Votre régime comprend les visites médicales, les hospitalisations, le transport d'urgence, et les médicaments prescrits.
- 2.** Le service d'assistance en cas d'urgence 24/7 est également compris pour répondre à toute question, vous aider à coordonner vos soins médicaux et à soumettre une réclamation.
- 3.** Certains avantages supplémentaires comme les soins de santé mentale, un examen de santé annuel et un examen de la vue peuvent également faire partie de votre régime.

SACHEZ QUI APPELER

Assistance en cas d'urgence

Sans frais : 1-866-883-9787

Appeler à frais virés : 1-416-640-7865

Le service d'assistance en cas d'urgence Intrepid 24/7 doit être avisé dans les 48 heures si un étudiant :

- ✓ est hospitalisé, peu importe la raison;
- ✓ doit subir une chirurgie, peu importe la nature (y compris dentaire);
- ✓ a besoin d'une IRM ou d'un tomodensitogramme;
- ✓ a besoin d'un transport aérien;
- ✓ doit obtenir une aide médicale de toute sorte à l'extérieur du Canada.

Consultez le libellé de police pour en savoir plus.

Intrepid 24/7 assiste également les étudiants en offrant certains services, dont les suivants :

- ✓ Trouver l'installation médicale la plus proche.
- ✓ Coordonner la facturation.
- ✓ Répondre aux questions concernant la couverture.
- ✓ Soumettre une réclamation.
- ✓ Organiser un transport d'urgence.

Ingle International

Sans frais : 1-888-386-8888

Direct : 1-416-644-4870

Notre centre d'appel peut vous aider à :

- ✓ acheter une assurance voyage pour visiter des amis et la famille;
- ✓ vous transmettre de l'information sur vos options d'assurance après l'obtention de votre diplôme ou si vous quittez vos études;
- ✓ apporter des changements à votre couverture actuelle (nom, date ou changements de régime)*;
- ✓ confirmer votre couverture.

*Si votre établissement d'enseignement gère votre couverture d'assurance, adressez-vous au responsable pour apporter tout changement.